

Kian-Thiébaud Azadeh. « Les lapidations en Iran »,  
in : Christine Ockrent, éd., *Le livre noir de la condition  
des femmes*. Paris, Éditions XO, 2006, pp. 131-148.  
(coll. « Points »)

Christian Bromberger

---



**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/abstractairanica/32002>

DOI : 10.4000/abstractairanica.32002

ISSN : 1961-960X

**Éditeur :**

CNRS (UMR 7528 Mondes iraniens et indiens), Éditions de l'IFRI

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 mai 2008

ISSN : 0240-8910

**Référence électronique**

Christian Bromberger, « Kian-Thiébaud Azadeh. « Les lapidations en Iran », in : Christine Ockrent, éd., *Le livre noir de la condition des femmes*. Paris, Éditions XO, 2006, pp. 131-148. (coll. « Points ») », *Abstracta Iranica* [En ligne], Volume 29 | 2008, document 354, mis en ligne le 15 septembre 2008, consulté le 31 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/abstractairanica/32002> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abstractairanica.32002>

---

Ce document a été généré automatiquement le 31 août 2023.

Tous droits réservés

---

Kian-Thiébaud Azadeh. « Les lapidations en Iran », in : Christine Ockrent, éd., *Le livre noir de la condition des femmes*. Paris, Éditions XO, 2006, pp. 131-148. (coll. « Points »)

Christian Bromberger

---

- 1 La lapidation, prescrite non par le Coran, mais dans divers *hadīth*, figure dans le code pénal iranien ratifié par le parlement de la République islamique en 1982. Elle vise à châtier des individus reconnus coupables de rapports sexuels extra-conjugaux. Cette disposition nouvelle dans le droit iranien renforce « l'ordre patriarcal » et « la domination masculine », conçue comme le reflet d'une « hiérarchie naturelle » « qui soumet la femme aux exigences sexuelles de son époux ». La menace d'accusation d'adultère est utilisée, note par ailleurs l'A., par les autorités judiciaires et les services de renseignements pour faire avouer aux prisonniers d'opinion leurs « crimes politiques ». Condamnée par la communauté internationale, la lapidation est aussi réprouvée par diverses autorités religieuses en Iran. L'isolement du pays renforcerait le pouvoir des factions les plus conservatrices et contribuerait au maintien de ce type de pratique ; son intégration dans la communauté internationale devrait entraîner la suppression de cette peine « en contradiction flagrante avec les principes des droits de l'homme ».

---

## INDEX

**Thèmes** : 12.1. Iran

## AUTEURS

**CHRISTIAN BROMBERGER**

Université Aix-Marseille - IFRI